

Rappel de la politique fédérale en référence à la circulaire du DTN 06/1996

Les objectifs :

1. **Faire arbitrer les jeunes par les jeunes.**
2. **Faire émerger des vocations de juges arbitres.**
3. **Renforcer le corps arbitral et assurer un meilleur renouvellement des élites en arbitrage.**

Les territoires, comités se sont engagés à valider les objectifs de cette politique.

- **Les territoires *doivent organiser une formation réelle des juges arbitres jeunes*** au moyen de stages et de suivis formatifs lors de rencontres sportives (Plateaux, tournois, rencontres encadrées).
- Les juges arbitres jeunes évoluent d'abord dans le creuset du club **par le biais des écoles d'arbitrage**

Les juges arbitres jeunes évoluent maintenant dans le championnat territorial de jeunes mais aussi lors des compétitions de détection nationale (inter comités et inter ligues garçons et filles).

Les juges arbitres à potentiel et **les meilleurs JAJ** évoluent aussi en compétition inter pôles, et compétitions nationales des clubs –18 ans ou plus, ainsi qu'avec les équipes nationales jeunes.

La formation des juges arbitres jeunes et juges arbitres 16 – 23 ans:

Un plan de formation nationale (Plan de Performance Fédéral) est en place.

Il laisse beaucoup d'initiative aux responsables territoriaux en relation avec la CNJAJ

- Recruter des formateurs disponibles, adhérant parfaitement aux objectifs de formation, par l'intermédiaire des CTJAJ et ayant suivi la formation de formateur de la FFHB
- Former les juges arbitres en priorité sur le terrain.
- Utiliser les référentiels JAJ Club, JAJ T3, JAJ T2 et JAJ T1
- Ne pas oublier de former les futurs formateurs.

L'approche pédagogique :

La formation est plutôt informative et non normative.

La base sera toujours d'apprendre à lire le jeu.

2 moments seront à prendre en compte :

1. **La formation**
2. **L'évaluation**

Il ne faut pas spécialiser les juges arbitres jeunes,



Il faut alterner le jeu et l'arbitrage.

Il faut permettre d'interagir entre la formation du jeune joueur et celle du jeune juge arbitre, ceci dès les entraînements à l'école de handball.

APPRENDRE A SE RESPECTER (Joueurs-Juges arbitres) ET RESPECTER LE JEU - LA REGLE

« ON APPREND A ARBITRER EN ARBITRANT. »

C'est la mise en place de la technique d'arbitrage du juge arbitre jeune

Prise de décision - Exécution des décisions – Gestes - Attitudes – Placement – déplacement.

Utilisation de la gestuelle codifiée pour une meilleure communication et indication du sens du jeu.

D'où l'importance du jeu dans la formation du juge arbitre jeune

Il faut aborder l'arbitrage par le jeu. La qualité du juge arbitre de haut niveau se mesure à son attitude par rapport au jeu, aux joueurs **et à la gestion des conflits par une communication adéquate**

« RESPECT DES INCONTOURNABLES DE L'ARBITRAGE. »

Respect du jeu - Continuité du jeu - **Sécurité des joueurs** - Respect du rapport de force.

Quel degré d'autonomie pour le juge arbitre jeune devant la règle ?

Le juge arbitre jeune doit toujours avoir une bonne connaissance du jeu pour assurer une bonne interprétation de la règle.

« L'OBSERVATION DES JUGES ARBITRES JEUNES A POUR OBJET CE QUI EST ESSENTIEL POUR LUI. »

Elle doit correspondre à ses besoins.

La fiche d'observation du juge arbitre jeune sera établie en conséquence.

Il faut toujours agir pour améliorer la qualité de l'analyse de l'information recueillie.